

[INSERER LE LOGO DE LA VILLE]

REPUBLIQUE FRANCAISE

-

DEPARTEMENT DE [NOM DU DEPARTEMENT]

-

VILLE [NOM DE LA VILLE]

-

DÉLIBÉRATION N° [Numéro]

OBJET : AIDE D'URGENCE POUR MAYOTTE – SOLIDARITÉ DES COMMUNES LITTORALES

L'an deux mille [année], le [jour] [mois] à [heure], les membres du Conseil Municipal de [Nom de la Collectivité] se sont réunis en session ordinaire en [lieu de la réunion], suite à la convocation officielle adressée le [date de convocation], en application des articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code General des Collectivite Territoriales.

Présents : [Nommer ici les membres présents et représentés lors de la délibération].

Absents excusés : [Nommer ici les membres absents excusés].

Absents : [Nommer ici les membres absents].

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : [Inscrire le nombre].

Nombre de présents : [Inscrire le nombre].

Nombre de votants : [Inscrire le nombre].

[INSERER LE LOGO DE LA VILLE]

REPUBLIQUE FRANCAISE

-

DEPARTEMENT DE [NOM DU DEPARTEMENT]

-

VILLE [NOM DE LA VILLE]

-

DÉLIBÉRATION N° [Numéro]

OBJET : AIDE D'URGENCE POUR MAYOTTE – SOLIDARITÉ DES COMMUNES LITTORALES

Le cyclone **Chido** s'est abattu la semaine passée avec une violence extrême sur **Mayotte**, laissant derrière lui un paysage de désolation : des foyers détruits, des familles sans abri, des réseaux d'eau et d'électricité coupés, et laissant des milliers de nos concitoyens dans une détresse absolue.

Aujourd'hui,

- Ce n'est pas seulement l'urgence qui nous appelle, mais le devoir de solidarité immédiat ;
- Nous devons agir pour nos frères et sœurs Mahorais confrontés à une situation exceptionnelle ;
- Nous devons agir en responsabilité pour venir en aide à ceux qui ont tout perdu.

Chaque heure compte pour acheminer les premiers secours, sauver les survivants, soigner les blessés, retrouver les disparus, et répondre à l'urgence.

Les défis sont immenses : à cette heure, **seulement quelques bateaux ont pu accoster, et très peu d'avions ont pu atterrir**, afin de livrer des denrées essentielles sur place. Tandis que l'état des infrastructures complique l'intervention des secours, l'accès à l'eau potable et aux stocks alimentaires constitue un enjeu vital.

En tant que commune littorale, **[nom de la commune]** connaît ces risques. Nous partageons avec Mayotte une fragilité commune face aux catastrophes naturelles et un attachement particulier aux littoraux. Dans ces heures sombres, **notre solidarité doit être immédiate et totale.**

Parce que **nous croyons aux forces de caractère et au courage des Mahorais**, et parce que **la fraternité littorale doit s'exprimer dans l'action**, il est proposé de soutenir les opérations de secours en apportant une aide financière exceptionnelle à des acteurs de terrain tels que la **Protection Civile** ou la **Croix-Rouge française**, immédiatement mobilisés pour acheminer l'aide indispensable : vivres, eau potable, soins médicaux et biens de première nécessité.

L'AMF, qui est déjà intervenue par le passé en lien avec la Protection Civile, s'assurera du retour sur l'utilisation des fonds sur des opérations concrètes, nous tenant informés de l'évolution d'une situation extrêmement grave.

[INSERER LE LOGO DE LA VILLE]

Pour ceux qui le souhaitent, la Croix Rouge est également en mesure de recevoir des dons, dans les mêmes conditions que la protection civile.

Parce que nos communes littorales partagent un même idéal, **nous affirmons aujourd'hui notre solidarité pleine et entière à Mayotte**. Nous savons qu'ensemble, grâce à la mobilisation de tous, **les mahorais retrouveront la force de se relever**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide [nombre de voix/à l'unanimité] :

- **DE VOTER une subvention exceptionnelle d'un montant de [XX XXX€] à l'attention de la [Protection civile, Croix rouge, ou tout autre organisme], pour financer les actions d'urgence immédiates.**

Fait et délibéré à [Nom de la Collectivité], le [Date].

[Nom et Signature du Maire]

Maire de [Nom de la Collectivité]

[INSERER LE LOGO DE LA VILLE]

RIB PROTECTION CIVILE

 RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	00598	00020164306	84	EUR	CRCM PARIS AG GDS COMPTES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)					BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8005	9800	0201 6430	684	CMCIFR2A
Domiciliation CRCM PARIS AG GDS COMPTES 18 RUE DE LA ROCHEFOUCAULD 75009 PARIS ☎ 01 53 48 65 37			Titulaire du compte (Account Owner) F N P C TOUR ESSOR 14 RUE SCANDICCI 93500 PANTIN			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.			PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ			

RIB CROIX ROUGE



BNP PARIBAS

					Relevé d'Identité Bancaire/IBAN	
Ce relevé évite les erreurs ou les retards concernant les opérations au débit (prélèvements,...) ou au crédit (virements de salaire,...) de votre compte. Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations qui concernent votre compte. N'hésitez pas à le remettre aux organismes concernés par ces opérations.					CROIX ROUGE FRANCAISE DON DES ENTREPRISES 98 RUE DIDOT 75694 PARIS CEDEX 14	
RIB	Code Banque (1)	Code Agence (2)	Numéro de compte (3)	Clé RIB (4)	Votre agence de domiciliation (5)	
	30004	02837	00010574257	94	BNP PARIBAS PARIS ASSOC FOND (02837)	
IBAN	FR76 3000 4028 3700 0105 7425 794 (8)			BIC: BNPAFRPPAA (7)		
(1) Code de BNP Paribas (4) Ce code renforce la sécurité de vos transactions bancaires		(2) Code de votre agence d'origine		(3) Votre numéro de compte (5) Agence BNP Paribas		(6) International Bank Account Number (7) Bank Identifier Code